



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

**Commissaire à la lutte  
contre la pauvreté  
Anne Postic  
anne.postic@pays-de-la-loire.gouv.fr**

## **Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**

### **Appel à projets 2021 – actions répondant aux priorités régionales**

L'accroissement de la pauvreté lié à la crise sanitaire rend encore plus impératif le déploiement accéléré des politiques de prévention et de lutte contre la pauvreté portées par la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Les cinq engagements de la stratégie :

- L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
- Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Les crédits régionaux destinés à financer des actions répondant aux priorités régionales sont pilotés, sous l'autorité du préfet de région, par la commissaire à la lutte contre la pauvreté.

**Pour 2021, ces crédits s'élèvent à 300 000 euros. L'enveloppe pourrait être abondée de crédits supplémentaires au cours de l'année.**

Les projets présentés seront instruits en référence aux engagements de la stratégie pauvreté, et en cohérence avec les groupes de travail régionaux.

Sans être exclusives, des thématiques prioritaires sont identifiées au titre de l'année 2021 :

- Les actions en faveur des familles monoparentales
- Les actions de soutien à la parentalité
- Les actions en faveur de l'accès à la culture
- Les actions en faveur de la jeunesse

Seules seront instruites les demandes de subvention d'un montant supérieur ou égal à 10 000 euros (dix-mille euros). Un cofinancement est systématiquement requis, d'un taux minimum de 10 %. Celui-ci peut consister en fonds propres de l'association. L'attention est attirée sur le fait que le financement obtenu n'a aucun caractère pérenne.

Le renouvellement de projets déjà financés en 2020 est soumis à leur évaluation.

## **1 - Présentation du projet et calendrier**

Le dossier de présentation du projet devra comporter au minimum les informations suivantes :

- Intitulé du projet et identification de la thématique à laquelle il se rattache
- Identification du ou des porteur(s) du projet (personne(s) morale(s) et physique(s)) et des partenaires associés
- Description synthétique du projet et annexes descriptives le cas échéant
- Calendrier de mise en œuvre du projet
- Plan de financement détaillé faisant apparaître les cofinancements
- Modalités d'évaluation des résultats obtenus

Les projets sont déposés exclusivement sur la plateforme « démarches simplifiées »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/strategie-de-lutte-contre-la-pauvrete-pays-de-la-l>

La date de clôture de dépôt des dossiers est fixée au 8 juillet 2021.

## **2 - Critères et modalités de sélection des projets**

Les projets transmis feront l'objet d'une instruction par la commissaire à prévention et à la lutte contre la pauvreté en lien avec les animateurs de groupes thématiques, les personnes concernées et les services déconcentrés.

Une première vague de décisions correspondant à l'enveloppe initiale interviendra en juillet, suivi éventuellement d'une autre vague en fonction de la qualité des projets et des crédits disponibles.

Les principaux critères de sélection des projets sont les suivants :

- Rattachement aux thématiques prioritaires
- Rattachement aux thématiques des groupes de travail de la stratégie
- Capacité des porteurs à mener le projet
- participation des usagers
- Robustesse du plan de financement
- Qualité du dispositif d'évaluation

## **4 - Engagement des porteurs de projet**

Les porteurs de projet sélectionnés s'engagent à faire mention du soutien de l'Etat – Stratégie pauvreté dans toutes les actions de communication ou de promotion relatives au projet et notamment sur tous les supports écrits, numériques ou audiovisuels.

Les porteurs de projet sélectionnés s'engagent, dans la mise en œuvre de leur projet, à étudier la possibilité de mobiliser les mesures pour l'emploi des jeunes (plan un jeune, 1 solution).

Ils s'engagent par ailleurs à transmettre un rapport d'exécution du projet avant le 30 mars de l'année N+1. Ce rapport d'exécution contient notamment un bilan financier.

Vos interlocuteurs :

sur les aspects liés aux actions : Les animateurs de groupes thématiques (voir liste ci-après)

sur les aspects liés à la stratégie : Anne Postic, commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté, [anne.postic@pays-de-la-loire.gouv.fr](mailto:anne.postic@pays-de-la-loire.gouv.fr)

sur les aspects liés à « démarche simplifiées » [anne.picard-cosker@dreets.gouv.fr](mailto:anne.picard-cosker@dreets.gouv.fr)

**Date limite de dépôt des demandes sur démarches simplifiées : 8 juillet 2021**

GT	thématique	animateurs	Adresses mel animateurs
1	offre d'accueil du jeune enfant		<a href="#">En attente</a>
2	formation petite enfance	Gilles TUDAL	<a href="mailto:gilles.tudal@ac-nantes.fr">gilles.tudal@ac-nantes.fr</a>
3	parentalité & centres sociaux	Yann EVEN	<a href="mailto:nathalie.gilles@cafmaine-et-loire.cnafmail.fr">nathalie.gilles@cafmaine-et-loire.cnafmail.fr</a> <a href="mailto:yann.even@centres-sociaux.fr">yann.even@centres-sociaux.fr</a>
4	hébergement & logement	François LEBRUN	<a href="mailto:francois.lebrun@fnars.org">francois.lebrun@fnars.org</a>
5	alimentation	Anne POSTIC	<a href="mailto:anne.postic@pays-de-la-loire.gouv.fr">anne.postic@pays-de-la-loire.gouv.fr</a>
6	santé	Isabelle LEBOULANGER	<a href="mailto:isabelle.leboulanger@lamayenne.fr">isabelle.leboulanger@lamayenne.fr</a>
7	réussite scolaire	Olivier MARECHAU	<a href="mailto:Olivier.Marechau@ac-nantes.fr">Olivier.Marechau@ac-nantes.fr</a> <a href="mailto:mnoblet@francas-pdl.asso.fr">mnoblet@francas-pdl.asso.fr</a>
8	insertion des jeunes	Benôit DRAPEAU Patrick COTTIN	<a href="mailto:b.drapeau@urml-pdl.org">b.drapeau@urml-pdl.org</a> <a href="mailto:patrick.cottin@mda.loire-atlantique.fr">patrick.cottin@mda.loire-atlantique.fr</a>
9	sortants de l'ASE	Antoine DANIEL	<a href="mailto:a.daniel@maine-et-loire.fr">a.daniel@maine-et-loire.fr</a>
10	parcours insertion	Sébastien LANDEAU	<a href="mailto:s.landeau@maine-et-loire.fr">s.landeau@maine-et-loire.fr</a>
11	offre d'accompagnement	Anne DAUCHEZ Morgane GOIC	<a href="mailto:anne.dauchez@pole-emploi.fr">anne.dauchez@pole-emploi.fr</a> <a href="mailto:morgane.goic@pole-emploi.fr">morgane.goic@pole-emploi.fr</a>
12	accès aux droits	Aude COURNEE	<a href="mailto:aude.cournee@cafla-roche-yon.cnafmail.fr">aude.cournee@cafla-roche-yon.cnafmail.fr</a>
13	formation du travail social	Christophe VERRON	<a href="mailto:c.verron@arifts.fr">c.verron@arifts.fr</a>
14	la participation	Cathy BELLEC Pierrick TOUSSAINT	<a href="mailto:c.bellec@uriopss-pdl.fr">c.bellec@uriopss-pdl.fr</a> <a href="mailto:ptoussaint.federation.csx44@orange.fr">ptoussaint.federation.csx44@orange.fr</a>
15	engagement des entreprises	Jean-Luc ALLUARD	<a href="mailto:jean-luc.alluard@enedis.fr">jean-luc.alluard@enedis.fr</a> <a href="mailto:francklavogez@aol.com">francklavogez@aol.com</a>